



INFO PRESSE

ACCUEIL DE LOISIRS DIRECTION JEUNESSE

**Mercredi 20 novembre 2024
14 h 30 – Mairie d'Honneur**

Les petits Toulonnais des centres de loisirs célèbrent la Journée internationale des droits de l'enfant

Ce mercredi 20 novembre, les enfants des centres de loisirs municipaux vont célébrer en partenariat avec l'UNICEF la Journée internationale des droits de l'enfant. Cette année, le travail des petits Toulonnais porte sur le lien intergénérationnel à travers une exposition photo. Sur les portraits, des grimaces à la fois de minots mais aussi de seniors.

Chaque année, les petits Toulonnais inscrits dans les centres de loisirs célèbrent la Journée internationale des droits de l'enfant. Ce mercredi 20 novembre, les enfants de 5 de ces structures (Le Clos Olive, Strassel, Saint-Dominique, Brusquet et Les Cèilllets) vont participer à une exposition inclusive et intergénérationnelle sur le thème universel de la grimace. Sur ce projet, ils ont été rejoints par 3 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) (Saint-Maur, Bastide-Bonnetières et l'Amirauté). L'objectif de cette journée est multiple. Si elle a pour but de sensibiliser les enfants à leurs droits, elle vise aussi à renforcer le lien entre les différentes générations en créant un moment de partage et en favorisant le vivre ensemble.

En amont de cette journée, les éducateurs ont réalisé des portraits des enfants faisant une grimace. Sont également associés les seniors avec leur plus belle moue. La grimace égalise les apparences en mettant en avant les notions de rire, de joie, de partage ou d'inclusion. L'ensemble des photos sera présenté en Mairie d'Honneur autour d'un arbre à souhait où les petits Toulonnais pourront accrocher leurs souhaits pour les enfants du monde. Tous ces vœux seront par la suite envoyés à travers le monde via le réseau UNICEF.

La deuxième partie de l'exposition se veut plus interactive. Réunis autour de tables, les minots s'interrogeront, de façon ludique, sur les droits des enfants et des valeurs telles que le respect, la justice, la tolérance ou sur des mots comme le racisme ou le handicap.

Depuis 2014, Toulon est labellisée par l'UNICEF Ville amie des enfants. La commune s'engage à respecter les droits des enfants : leurs voix et leurs priorités font partie intégrante des politiques, des décisions et des programmes publics. Parmi les actions phare : le dispositif Paroles d'enfants. Cette action a pour objectif de favoriser la participation des enfants à la vie des structures d'accueil. En tout, 22 enfants, délégués et suppléants, sont élus par leurs camarades pour un mandat qui se déroule le temps de l'année scolaire. Ces délégués ont pour rôle de recueillir la parole des petits Toulonnais inscrits tous les mercredis dans les centres aérés et de donner leurs avis sur différentes thématiques. Au travers d'échanges réguliers avec les élus du conseil municipal, ils conçoivent et mettent en place des projets sur la protection de l'environnement, la solidarité ou le patrimoine. L'objectif de ce dispositif est d'initier les 6 - 11 ans à la démocratie, de favoriser la citoyenneté et l'implication des jeunes dans la vie de la cité.

Les enfants délégués des centres de loisirs municipaux présenteront leurs projets aux élus toulonnais, dont :

- Valérie Mondone, adjointe au maire en charge du Pôle Famille
- Catherine Trioulaire, représentante de l'UNICEF

// Contact Jeunesse

Valérie MONDONE

Adjointe au maire en charge du Pôle Famille (Jeunesse, Seniors, Lien intergénérationnel)

06 30 49 18 30